

Don individuel à la Fondation CiGREF

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Souhaite contribuer au développement de la Fondation CiGREF en effectuant un versement de :

100 € 200 € 300 € 500 € Autre : _____

Chèque à établir à l'ordre de : **Fondation Sophia Antipolis** et à adresser avec ce formulaire à :
Fondation CiGREF - 21 avenue de Messine - 75008 PARIS - France

Votre don est déductible fiscalement de l'IRPP à hauteur de 66 % de la somme versée (dans une limite de 20 % du revenu imposable) ou à hauteur de 75 % de l'ISF (dans la limite d'un montant maximal de 50 000 € par an). Pour les sociétés, 60% du don est déductible de l'impôt dû, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.

Le reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation Sophia Antipolis à votre adresse :

La **Fondation CiGREF** vous remercie de votre soutien.

En application de la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification et d'opposition que vous pourrez exercer auprès de la Fondation CiGREF 21 avenue de Messine - 75008 PARIS – France – contact@fondation-cigref.org